



Pouvoir d'achat :

Les résultats obtenus par vos représentants UNSA

Cher-e collègue,

Suite à notre demande et à la négociation acharnée que nous avons menée, toute l'équipe UNSA est fière de vous présenter les résultats de la négociation pouvoir d'achat qui a eu lieu ce mois de septembre.

Il était important pour nous d'avoir des mesures urgentes pour aider nos collègues de MGS à faire face à l'inflation et à l'augmentation du coût de la vie.



Aide financière sous forme de prime

(versée sur la paie du mois d'octobre 2022 et février 2023)

Prime Pouvoir d'achat de 500 € pour tous les salariés MGS ayant 6 mois d'ancienneté et hors Direction Générale et praticiens distribuée de la manière suivante :

- 250 € à la fin du mois d'octobre 2022
- 250 € en février 2023 (sur la même base des salariés)

Nous regrettons fortement le fait que l'employeur ne nous ait pas entendu pour nos collègues praticiens. C'est une victoire en demi-teinte, nous reviendrons à la charge lors de la Négociation Annuelle Obligatoire début 2023.

Nous contacter :



[UNSA Renouveau LMG@lamutuellegenerale.fr](mailto:UNSA_Renouveau_LMG@lamutuellegenerale.fr)



01 78 96 79 53